

Crédit sur titres

Obtenir rapidement des liquidités en mettant en gage son dépôt en fonds de placement

Vos avantages

- Mise à disposition de liquidités sans vendre de placements
- Financement de projets à court terme tout en gardant un portefeuille de fonds de placement
- Montant adapté en fonction des besoins
- Mise à disposition de liquidités en moins de 48h
- Pas de commission ni de frais de dossier
- Souscription facilitée

Caractéristiques

- Crédit: avance ferme avec mise à disposition des fonds sur votre compte courant
- Devise: CHF
- Gage: dépôt de fonds de placement et de liquidités selon les conditions banque
- Montant minimal du crédit: CHF 25'000.–
- Montant maximal du crédit: CHF 1'000'000.–
- Taux d'intérêt: taux fixe à 1 an, renouvelable sur la durée de l'engagement
- Durée d'engagement: 5 ans
- Remboursement anticipé possible sans pénalité à chaque échéance de taux
- A l'échéance: nouveau contrat
- Relevé fiscal sur demande: CHF 250.–

Informations supplémentaires

Objets du crédit

Utilisez le crédit sur titres pour financer vos projets de travaux, d'achat de véhicule, de voyage, etc.

Le crédit sur titres ne peut pas être utilisé pour l'achat d'instruments financiers (Crédit Lombard) auprès de la banque ou d'un tiers.

Fonds de placement

En partenariat avec Amundi Asset Management et Swisscanto, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA vous offre l'opportunité d'accéder à une gamme de fonds de placement exclusive en Suisse et de profiter des avantages de crédit sur titres.

Notre partenaire Amundi

- N°1 européen en terme d'actifs sous gestion¹
- Dans le top 10 mondial¹
- Plus de 100 millions de clients dans le monde entier
- 4'500 collaborateurs et experts des marchés

Notre partenaire Swisscanto

- L'une des plus grandes sociétés de gestion d'actifs en Suisse²
- Gestion d'environ 300 milliards de francs suisses²
- Plus de 270 collaborateurs experts²
- Asset Management 100 % Swiss Made²

Quelques éléments à avoir à l'esprit

- La valeur de marché des instruments nantis fluctue dans le temps.
- La Banque attribue aux actifs nantis une valeur de gage, révisée quotidiennement, qui tient compte de la fluctuation de valeur des actifs concernés et d'autres critères définis par la banque.
- Si la valeur de gage ne couvre plus l'encours du crédit, la Banque peut exiger le nantissement d'actifs complémentaires. La Banque pourra réaliser les actifs nantis afin de rembourser le crédit si le client ne donne pas suite à la demande de la Banque.

Nos conseillers sont à votre disposition pour évaluer avec vous vos besoins en liquidités et vous proposer des solutions sur mesure.

1. Source: IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2025 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2024.

2. Source: www.swisscanto.com.

Le présent document constitue un support publicitaire aux seules fins d'information et ne saurait en aucune manière être considéré comme une offre de prestations ou comme une recommandation d'achat et/ou de vente d'instruments financiers. Les informations contenues dans le présent document ne tiennent pas compte des besoins individuels, financiers et/ou fiscaux du client. Ces informations sont en outre sujettes à modifications sans préavis par l'émetteur de l'instrument concerné et ne lient pas la banque. La documentation des prestations et la liste des fonds de placements proposés par la banque est disponible sur notre site internet www.ca-nextbank.ch et auprès de votre conseiller. En outre, les conditions d'achat et/ou de vente des fonds de placement proposés par la banque ainsi que les prospectus et feuilles d'information de base y relatifs peuvent être obtenus gratuitement auprès d'un conseiller. Le client est rendu attentif et reconnaît ici que tout investissement comporte toujours un éventuel risque de perte. La banque se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les frais et tarifs applicables à ses produits bancaires et aux transactions sur instruments financiers.